

## L'INVESTISSEMENT EN ASSURANCE VIE, LE PLACEMENT LE PLUS PROTECTEUR

Parmi l'ensemble des produits d'investissement existant, l'assurance vie est le placement préféré des investisseurs particuliers. Ceci n'est pas un hasard car celui-ci génère énormément d'avantages. Investir en assurance vie c'est opter pour la flexibilité, la transparence pour atteindre ses objectifs patrimoniaux à un coût moindre que la gestion privée en compte titre.

En effet l'assurance vie permet de pouvoir protéger sa famille contre les aléas de la vie, préparer sa retraite, capitaliser en vue d'un investissement futur comme l'immobilier, les études de ses enfants etc.

Le Groupe Equatus sélectionne de manière indépendante les compagnies d'assurance, les gestionnaires financiers répondant aux cahiers des charges et aux besoins de chaque client. En offrant uniquement des solutions sur mesure, Equatus permet à chacun de pouvoir mieux préparer son avenir, protéger sa famille grâce à des solutions individualisées.

Contrairement à la plupart des produits d'investissement classique, l'assurance vie offre de multiples avantages :

- Sélection au sein d'un même contrat sans frais des plus importants gestionnaires financiers avec une flexibilité totale au sein de son contrat.
- Fiscalité allégée (pas de précompte mobilier, pas d'impôt sur la plus-value, pas de taxe de bourse, possibilité de réduire voire annuler les droits de succession, etc....)
- Libre désignation des bénéficiaires et donc possibilité de transmettre un capital tout en conservant le contrôle de celui-ci.
- Sécurité totale (le client est le premier créancier de la compagnie d'assurance).
- Disponibilité de ses fonds à tout moment sans aucune pénalité.

Le contrat d'assurance vie patrimoniale est l'outil le plus flexible en Europe pour réaliser ses objectifs financiers et patrimoniaux.

Souscrire à Luxembourg un contrat d'assurance vie que l'on soit résident ou non apporte encore plus d'avantage et de protection pour l'investisseur qu'au sein des autres places européennes. Le Luxembourg offre aux investisseurs, le

**régime de protection le plus strict d'Europe** grâce à une protection totale aux titulaires d'assurance vie.

Commissariat aux Assurances

Compagnie d'Assurance de  
droit luxembourgeois

Banque dépositaire  
agrée

En effet la législation luxembourgeoise basée sur la protection de l'investisseur impose que tous les actifs des clients soient détenus par une banque dépositaire. Cet arrangement connu sous le nom de « triangle de sécurité » assure la séparation juridique des actifs des clients de ceux des actionnaires et créanciers de la compagnie d'assurance. De plus la banque dépositaire est tenue d'opérer une séparation des actifs et doit, en vertu des pouvoirs légaux de l'autorité de tutelle, protéger les intérêts des titulaires d'une police d'assurance.

Pour de plus ample renseignement ou une étude personnalisée, n'hésitez pas à contacter Equatus.



EQUATUS INSURANCE BROKER S. A.  
31, Boulevard Prince Henri – L – 1724 Luxembourg  
Société de Conseil en Ingénierie Patrimoniale  
et de Courtage d'Assurance

Tél. : + 352 26 00 80 70  
Email : [info@equatus.com](mailto:info@equatus.com)  
Web: [www.equatus.com](http://www.equatus.com)